

Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2 1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU GRAND CONSEIL

Commission ad hoc

Crédit d'étude pour le nouveau Gymnase du Chablais à Aigle : la commission recommande l'entrée en matière à l'unanimité de ses membres

La commission du Grand Conseil chargée d'examiner l'Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'État un crédit de 5'800'000 francs destiné à financer les études en vue de la construction d'un nouveau Gymnase du Chablais à Aigle recommande à l'unanimité l'entrée en matière.

La commission salue le projet du Conseil d'État. Le nouveau Gymnase du Chablais à Aigle répondra au manque actuel de classes d'enseignement postobligatoire et diminuera la pression exercée sur le Gymnase de Burier, à la Tour-de-Peilz. Il permettra également de faire face à la hausse démographique de la région du Chablais en plein développement et aux prévisions du nombre de classes ces dix prochaines années.

La commission soutient le choix d'installer le gymnase à l'emplacement de l'ancien Hôpital Riviera-Chablais d'Aigle. Localisé idéalement à 500 m de la gare, le site est déjà en zone d'utilité publique. Par sa taille et sa disponibilité immédiate à la vente, il est le seul terrain adapté parmi les sites potentiels étudiés.

La commission a examiné dans le détail les différentes analyses faites par le Département des finances et des relations extérieures et est convaincue des arguments avancés pour le choix de ce site.

L'adoption de l'EMPD par le Grand Conseil permettra d'octroyer à la Direction générale des immeubles et du patrimoine les moyens nécessaires pour finaliser le projet jusqu'à l'obtention du crédit d'ouvrage. Ce dernier devrait être présenté au Grand Conseil en 2021 déjà et pourrait conduire à l'ouverture du Gymnase du Chablais dès la rentrée de 2023.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 novembre 2019

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Valérie Schwaar, Présidente de la Cour des comptes, valerie.schwaar(at)vd.ch